



L'Édito - L'épidémie est finie, arrêtons de faire peur aux français, par Alexandre MEDVEDOWSKY

Alexandre MEDVEDOWSKY est un ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration (promotion Denis Diderot, 1984-1986). Magistrat au Conseil d'Etat à partir de 1986, il siège au cabinet de Laurent Fabius alors président de l'Assemblée Nationale de 1990 à 1992. De 1998 à 2001, il est professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille III et enseigne à l'IEP de Paris jusqu'en 2006. Il a été conseiller des Bouches-du-Rhône de 1998 à mars 2015. Nommé conseiller d'Etat en juillet 2001, il rejoint ESL & Network Holding la même année et intègre le Directoire d'ESL & Network Holding, dont il est nommé président le 1er janvier 2013. Il a été élu président du SYNPIE, le syndicat français de l'intelligence économique en mai 2014.

Vouloir persuader les français et les entreprises que l'activité peut reprendre dans notre pays, alors que tous les jours les autorités sanitaires nous abreuvent de communiqués anxiogènes sur le nombre de morts, les risques de deuxième vague, les dangers d'un déconfinement trop rapide, des nouveaux clusters sournoisement disséminés sur le territoire national, tient de l'impossible exploit.

« Prenez les transports communs mais n'allez pas dans les parcs et jardins, reprenez le travail mais interdiction d'aller sur les plages, amenez vos enfants à l'école mais restaurants et cafés doivent rester fermés ». Cette litanie d'interdictions, qui s'opposent au redémarrage de notre pays, est amplifiée toute la journée par des médias avides de sang et de mauvaises nouvelles qui comptent fiévreusement le nombre de personnes sur les quais du métro, dénoncent le nombre de parisiens assis sur les marches du Sacré Cœur ou s'emparent contre quelques rares surfeurs prenant la vague sur des plages désertes de l'Océan Atlantique. Médecins et scientifiques, ayant perdu une bonne part de leur lucidité après deux mois d'épuisement et de dévouement exemplaire, y vont eux aussi de leurs petites musiques. « Attention le virus est là, nous devons apprendre à vivre avec lui, nous ne supporterons pas une deuxième vague, les français sont inconséquents, si on nous écoutait on aurait pas déconfiné si vite ». Le Conseil scientifique, au bout de ce qu'on peut attendre de lui, inquiète les parents en regrettant qu'on ait pas attendu Septembre pour renvoyer les élèves à l'école. Au plan international, l'Organisation Mondiale de la Santé multiplie, pour se faire pardonner ses retards à l'allumage, des déclarations approximatives, souvent fausses, décalées par rapport à la réalité, qui contribuent elles aussi au climat de crainte généralisé.

Pour ce qui concerne la France, il est temps de passer à autre chose. L'épidémie est terminée. Arrêtons de jouer avec les peurs des français. Le pouvoir politique doit maintenant clairement choisir son camp : celui de l'optimisme, celui du redémarrage d'un pays qui a donné un coup d'arrêt trop brutal à son activité, beaucoup plus brutal il faut le savoir que la plupart de ses voisins, celui d'un discours rassurant à nos concitoyens. Comme le disait Franklin Delano Roosevelt en 1933 dans son discours d'investiture : « Permettez moi d'affirmer ma ferme conviction que la seule chose dont nous devons avoir peur est la

peur elle-même, l'indéfinissable, la déraisonnable, l'injustifiable terreur qui paralyse les efforts nécessaires pour convertir la déroute en marche avant ».

Dire que L'épidémie est terminée ne veut pas dire que le virus ait définitivement disparu, que certains de nos concitoyens ne puissent être testés positifs. Cela veut dire que dans une courbe en cloche d'une épidémie classique d'un virus certes méconnu, nous sommes sur le retour de la cloche et vers le bas de la courbe... Cela signifie que les biens portant peuvent sortir, que l'on peut se faire dépister, que seuls les malades, de moins en moins nombreux, doivent être repérés, soignés et isolés des biens portants. Cela veut dire que la population peut reprendre le cours de sa vie normale, au travail, chez elle, dans ses activités de loisirs, bien sûr avec le respect de règles de protection élémentaires (masques, distanciation sociale) tant que le risque existe.

Oui demain on pourra de nouveau boire, manger ensemble, faire la fête. Oui demain on pourra de nouveau s'embrasser et se serrer la main. Pourquoi vouloir faire croire à nos concitoyens que le monde d'après ne sera plus jamais comme le monde d'avant. Ce n'est ni la première, ni la dernière épidémie que nous aurons à connaître. Et comme chaque fois, nous nous adapterons.

Notre pays a besoin d'être rassuré, le risque d'être maîtrisé et accepté. Le Covid-19 va disparaître comme d'autres virus avant lui. S'il réapparaît de façon saisonnière, on l'affrontera parce qu'on le connaîtra et qu'un vaccin sera mis au point, entre temps, par des laboratoires qui ne rêvent que de ça. Et s'il ne réapparaît pas, comme avant lui le SRAS, le MERS, ou la grippe H1N1, il faudra se préparer à en affronter un autre en tirant les leçons de notre impréparation, de nos affolements, de notre dépendance, de nos difficultés logistiques.

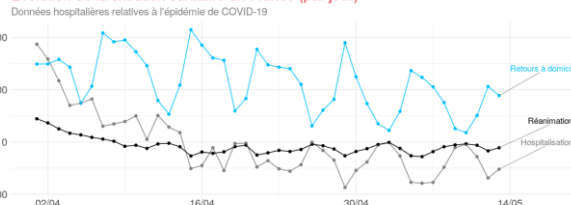
Est-ce trop demander que d'attendre cela de nos gouvernants ? L'épidémie est finie, reprenons le travail. Reprenons le cours normal de notre existence. Le monde d'après sera peut-être plus vertueux, plus respectueux de l'environnement, plus souverain... Mais le monde d'après, c'est maintenant.

Tableau de suivi de l'épidémie

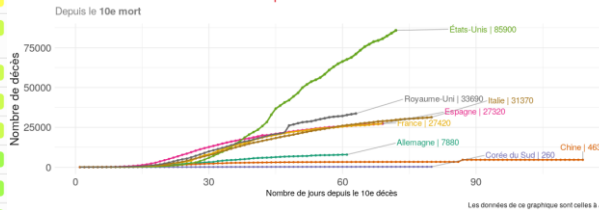
→ Les jours se suivent et se ressemblent ? - La France a enregistré hier 351 décès supplémentaires. Un chiffre toujours conséquent certes, alors même que nous nous engageons de plus en plus dans le processus de déconfinement, mais contrebalancé, comme chaque jour et ce depuis plusieurs semaines, par des chiffres positifs et encourageants du côté des services de réanimation. Au niveau mondial, la barre des 300 000 morts a été franchie hier.

| Pays | Décès | Personnes contaminées (Total) | Évolution journalière du nombre de cas | Évolution journalière du nombre de décès | Taux de mortalité | Évolution du nombre de morts (%) |
|--------------|-------|-------------------------------|--|--|-------------------|----------------------------------|
| États-Unis | 85898 | 1417774 | 27368 | 1779 | 6.1 | 2 |
| Royaume-Uni | 33693 | 234293 | 3455 | 429 | 14.4 | 1 |
| France | 27425 | 178870 | 138 | 351 | 15.3 | 1 |
| Italie | 31368 | 223096 | 992 | 262 | 14.1 | 1 |
| Espagne | 27321 | 229540 | 849 | 217 | 11.9 | 1 |
| Allemagne | 7884 | 174478 | 380 | 23 | 4.5 | 0 |
| Chine | 4633 | 82933 | 4 | 0 | 5.6 | 0 |
| Corée du Sud | 260 | 11018 | 27 | 0 | 2.4 | 0 |

Évolution de la situation sanitaire en France (par jour)



Évolution du nombre de décès depuis le 10e décès



Retrouvez l'ensemble des données en temps réel sur le [dashboard de John Hopkins](#)



Regard d'expert - Demain, quel ordre mondial ? par Jean-David LEVITTE

Jean-David LEVITTE est senior policy advisor pour le groupe ESL Network. Il a eu une carrière diplomatique remarquable, marquée dans un premier temps par un passage à l'Élysée aux côtés du Président Giscard d'Estaing de 1975 à 1981. De 1995 à 2000 il a été le Conseiller diplomatique et Sherpa du Président Jacques Chirac. Entre temps, il a notamment occupé les fonctions d'Ambassadeur de la France aux Nations Unies à Genève. De 2007 à 2012 il a été le conseiller diplomatique et Sherpa du Président Nicolas Sarkozy. De 2003 à 2007 il a été Ambassadeur à Washington pendant la difficile période de la guerre en Irak. De 2000 à 2002 il a été Ambassadeur à l'ONU à New York, président le Conseil de Sécurité lors des attaques du 11 septembre 2001.

Aujourd'hui, l'ordre international tel que nous le connaissons depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, est menacé par l'existence de trois visions, trois ambitions, incompatibles : l'europpéenne, l'américaine et la chinoise.

L'Union européenne reste fidèle aux valeurs inventées sur son sol et qui s'incarnent dans les chartes des organisations mondiales, de l'ONU à l'OMC. Elle veut défendre, tout en les modernisant, des règles du jeu internationales fondées sur le droit et l'égalité souveraine entre les États.

Les États-Unis, qui ont porté ces valeurs et ces règles pendant six décennies, en reviennent à un courant profond qu'a incarné le président Monroe au XIXème siècle : la «forteresse Amérique». Pour Trump, «America first» veut le plus souvent dire « America

Alone ». Les organisations internationales sont, pour lui, une gêne. Mieux vaut la loi de la jungle où le lion américain peut imposer sa volonté.

La Chine, elle, n'a jamais vraiment admis le principe de l'égalité des États. Depuis des millénaires, elle considère qu'elle est LA civilisation, assimilant les peuples par cercles concentriques. Sa vision est proche de celle de l'empire romain : toutes les routes devaient mener à Rome ; aujourd'hui toutes les routes du «Belt and Road» doivent mener à Pékin. Xi Jinping se sent assez fort pour tenter d'imposer progressivement cette vision suzeraine, y compris dans les organisations internationales : une «Pax Sinica», un peu à l'image de la «Pax Romana».

Regard d'expert - Regard d'expert - Demain, quel ordre mondial ? par Jean-David LEVITTE (suite)

Alors, que va-t-il se passer ? Beaucoup dépendra des élections américaines du 3 novembre. Si Trump est réélu, nous aurons une nouvelle guerre froide, cette fois-ci entre Washington et Pékin, accompagnée d'une progressive cassure des chaînes de valeurs de l'économie globalisée entre deux pôles antagonistes. L'Europe en sera le principal terrain d'affrontement. Si Biden est élu, on peut espérer un retour aux années Obama, dont il a été le vice-président : une Amérique ré-engagée, désireuse de jouer collectif, notamment avec les Européens, en adaptant les règles du jeu et les organisations internationales aux réalités du monde d'aujourd'hui.

Quel que soit le résultat des votes aux États-Unis, l'Union européenne a un urgent besoin de renforcer son unité pour mettre en œuvre le programme de la nouvelle Commission, celui d'une Europe souveraine, capable de rivaliser avec les champions américains et chinois, dans l'intelligence artificielle, les données, la robotique, la santé...

Un déconfinement en trompe-l'œil - Voilà désormais 5 jours que la France s'est déconfinée. Malgré le caractère éminemment symbolique de cette nouvelle étape et les nombreuses tergiversations qui l'ont entourée jusqu'au dernier moment, ce changement ne semble pas s'être traduit par une rupture dans l'état d'esprit de l'opinion. Selon [un sondage Odoxa Dentsu-Consulting](#) publié hier soir, 80% des Français ne se sentent pas plus heureux depuis le 11 mai. 65% d'entre eux ne sont pas davantage sortis de chez eux, quand 69% des sondés ne sont quant à eux, pas retournés à leur travail. Ces niveaux s'expliquent sans doute en partie parce que les nouvelles habitudes prises durant la période de confinement comme le télétravail auront prévalu ces derniers jours. Changement de régime juridique certes, mais pas de mode de vie. L'immobilité, l'isolement et le confinement à domicile sont désormais la norme et ne justifient pas de changement de perception de la situation. L'expérience de nombreuses règles absurdes, des lieux non-adaptés à la distanciation sociale (transports publics par exemple), des différences de régimes entre départements verts et rouges, des comparaisons entre ce qui est permis (métré, écoles) et ce qui ne l'est pas (plages, parcs) soulignent le caractère transitoire et précaire de la situation présente. Des attributs que renforce encore la crainte d'un reconfinement jusqu'au plus haut sommet de l'Etat. Du point de vue politique et militant, le déconfinement apparaît également comme le prolongement des dernières semaines : les thématiques qui se sont imposées (soutien aux travailleurs exposés, au secteur de la santé, écologie...) restent particulièrement vives et prospèrent notamment sur la défiance à l'égard de l'exécutif. Et ce, entre autre, parce que les acteurs qui les portent renouent avec d'autres modes de mobilisation rendus jusqu'ici impossibles du fait du confinement (manifestations, réunions physiques), ou qui ont simplement pris le temps ces derniers jours de développer leur pensée en prenant acte du changement de paradigme induit par la crise. Ainsi les premiers manifestes font-ils leur apparition et devraient encore se multiplier dans les prochaines semaines. Loin de tourner la page, le déconfinement s'impose à ce niveau comme l'accélération des tendances observées. (Jean-Baptiste Delhomme)

C'est parfaitement possible : nous en avons les capacités intellectuelles, financières, technologiques. En aurons-nous la volonté, malgré toutes les contraintes que la crise du Covid-19 fait peser sur nos dirigeants ? Chaque crise peut être une opportunité : espérons que celle-ci débouchera sur l'affirmation d'une « Europe puissance », leader mondial dans l'invention d'une nouvelle croissance, plus équilibrée, plus solidaire, plus verte.

L'année 2020 restera dans les annales comme l'année d'une crise sanitaire sans précédent par son immédiate globalité. Espérons qu'elle sera aussi considérée comme l'année marquant le début d'une adaptation de l'ordre mondial aux réalités du XXIème siècle, sous l'impulsion de l'Europe et des États Unis, et dans le respect des valeurs que nous avons en partage.

Loi cyberhaine, pour en finir avec l'hystérie collective - Dire que la loi cyberhaine, adoptée mercredi à l'Assemblée nationale a déchaîné les passions collectives, dans cette période de clair-obscur, où déconfinement oblige on peut prendre la ligne 13 sans problème alors même qu'il demeure impossible de pêcher à la ligne au bord de la mer, est un doux euphémisme. Plus de 500 000 mentions sur les 7 derniers jours, avec une nette accélération le mardi 12 mai, à la veille du vote à l'Assemblée. Autant dire que le sujet a suscité l'intérêt, bien aidé il faut le reconnaître par les révélations faites par Mediapart concernant les correspondances entre la députée, portant la PPL, et ses collaborateurs. Si l'on peut, à raison, se questionner sur le timing ayant conditionné la révélation de ces échanges, qui ressemble, à s'y méprendre, à une forme de *Blitzkrieg* désespérée ou aux dernières cartouches de francs-tireurs aguerris, il est également opportun de réinsérer cette proposition de loi dans ses ressorts, motifs et finalités. Il est facile, comme l'a d'ailleurs fait toute une frange des observateurs et chercheurs spécialisés dans les médias, les réseaux sociaux et l'opinion en ligne, depuis plusieurs mois, de se jeter dans une dénonciation tous azimuts de cette esquisse de nouvelle brique législative, au nom de la liberté d'expression. Ce *Va, pensiero* sur les réseaux sociaux et cet hymne à la liberté, dont on présuppose qu'elle sera irrémédiablement bafouée et outragée est touchant et pathétique, au sens étymologique du terme bien entendu. Le même chœur s'était déjà fait entendre à l'occasion des débats suscités par la loi contre la manipulation de l'information, ou loi *fake news*, adoptée par le Parlement le 20 novembre 2018. Qu'a réellement changé cette loi dans la conversation en ligne ? Rien, comme souvent. Au mieux, elle aura constitué un signal envoyé aux puissants GAFAM, dont les CGU et autres réglementations, sont, en l'espèce, bien plus coercitives que nos velléités étatiques. Que changera la loi cyber haine ? Les optimistes et autres hygiénistes contemporains doivent, sûrement, espérer qu'elle permettra d'en finir une bonne fois avec l'esprit querelleur de nos contemporains pour citer Audiard. Mais dans les faits, et à rebours des cris d'orfraie des avocats d'une liberté d'expression fantasmée et sublimée, cette loi, à l'image de sa devancière, ressemble à s'y méprendre à un pur acte de foi aux lendemains douteux. (Damien Liccia)

Le Zoom éco' : L'Union européenne

Si la Commission Européenne a fait l'objet de critiques lors des premières semaines de la pandémie, elle se montre particulièrement active ces derniers jours, alors que les contours du futur **Plan de relance** commencent à se dévoiler. Si les annonces quant au montant de ce plan devraient avoir lieu le 20 mai, on attend une proposition de la Commission pour un plan d'un montant estimé entre 1000 et 1500 milliards d'euros. Lors d'un discours devant le Parlement européen le 13 mai, Ursula von der Leyen a précisé que ce plan de relance sera financé par de l'émission de dette par la Commission et s'ajoutera au cadre financier pluriannuel 2021-2027. L'idée est de lever cette somme sur les mois à venir pour un décaissement dans les 5 ans. L'entièreté des fonds collectés sera alors redirigée via le budget de l'UE. A travers des mécanismes d'investissement public et privé, l'objectif est de servir les priorités stratégiques de l'Union, en matière de santé, de numérique, et surtout de transition écologique, en cohérence avec le green deal.

Sur le sujet du tourisme, et alors que la France a présenté son plan de soutien au secteur cette semaine, la Commission cherche à homogénéiser les critères de reprise. Ainsi, dans une communication du 13 mai, elle invite les Etats à la prudence, en leur recommandant de s'assurer des capacités de leur système de santé à absorber une vague de nouveaux cas. Enfin, Thierry Breton a confirmé la tenue d'une Convention européenne du tourisme et l'élaboration d'une feuille de route pour un secteur plus vert, innovant et résilient à l'horizon 2050.

Sur la thématique de la reprise des transports, il semble que les demandes des ministres Elisabeth BORNE et Bruno LE MAIRE, sur la nécessaire harmonisation des mesures

sanitaires, aient été entendues. En effet la Commission a précisé les mesures sanitaires à appliquer comme la limitation du nombre de passagers, la désinfection des véhicules ou encore la protection des travailleurs du secteur, au niveau européen.

Concernant la libre circulation des citoyens européens, et des extra-communautaires, une stratégie européenne est en cours d'élaboration. Dans une communication présentée le 13 mai, la Commission propose une réduction des contrôles et un rétablissement de la libre circulation en trois temps. Dès aujourd'hui, assouplir les contrôles aux frontières pour faciliter le déplacement des travailleurs. Ensuite, rouvrir certaines frontières entre régions dont les situations sanitaires sont équivalentes. Enfin, et lorsque l'évolution de la pandémie le permettra, rouvrir les frontières intérieures tout en maintenant les gestes barrières. Concernant les frontières extérieures, la Commission propose de prolonger la fermeture jusqu'au 15 juin au moins.

Cette semaine a aussi été marquée par la **passé d'armes entre la Commission et la Cour constitutionnelle allemande**, sur l'opportunité de la politique monétaire menée par la BCE. Retrouvez notre regard d'expert sur le sujet dans notre [veille stratégique du 14 mai](#).

Enfin, **sur la question des aides d'Etat aux entreprises stratégiques**, la Commission a reposé les bases du cadre de régulation. Il est désormais possible pour les Etats de recapitaliser les entreprises en difficulté. Toutefois il y a de strictes exigences, comme l'interdiction de verser des dividendes ou des bonus. De plus, les entreprises doivent désormais fournir un rapport annuel qui précise comment l'entreprise aligne son activité avec l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. On voit ici très nettement le principe de conditionnalité de l'aide à des engagements écologiques, inspiré par le cas d'Air France.

À propos de nous



Xavier DESMAISON,
CEO
x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY,
Président du Directoire
alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.

Pour vous abonner à la newsletter, merci d'envoyer un mail à contact@antidox.fr ou ibenadibah@eslnetwork.com